La quatrième fête de la fage, le quatrième jour de la fage, qui se commémore à Paris. Ceux-ci, qui viennent ces détails et 17 avec autorité à déclarer qu'il est prêt à en affirmer l'exactitude absolue devant l'autorité judiciaire et elle en exprime le désir.

LES AFFAIRES de chantage

Paris, 17 décembre. — M. Castiel a subi ce soir dans le cabinet de M. Dopler un long interrogatoire. Le juge fait tous ses efforts pour hâter le plus possible l'instruction et la terminer rapidement.

HORRIBLE CRIME

Nîmes, 17 décembre. — Il y a quelques jours, on trouvait à Saint-Macel-de-Carcirel, près d'Uzès, le cadavre d'un nommé Broc, qui avait disparu depuis et une partie du visage mangée par les rats.

Une enquête fut ouverte par le parquet d'Uzès et le médecin légiste conclut à un assassinat.

On a arrêté hier et écroué à la maison d'arrêt un nommé Argenzon, dont la femme était depuis longtemps la maîtresse de la victime. Argenzon avait quelques relations extraconjugales avec sa femme et Broc.

Après un long interrogatoire, Argenzon est resté dans la voie des aveux. Une seconde arrestation, celle d'un complice, est sur le point d'être opérée.

Le gagnant du gros lot de Panama

Le gagnant du lot de 500,000 francs du canal de Panama est un ouvrier boulanger, M. Ernest Chambaille, employé chez son oncle, M. Strohm, établi au numéro 40 de la rue de Charbonnière-Pérrond.

Chambaille a vingt-cinq ans. Il est, depuis l'âge de 15 ans, avec son oncle, qu'il a quitté que pendant une année pour faire son service militaire au 130e de ligne, à la caserne de Reuilly.

Il avait acheté deux obligations à lots de Panama, dont une est récemment libérée, le numéro 7042, pour 100 francs, de Jouy-sur-Morin-fontaine. Il en avait acheté dix autres pour son oncle, lequel lui avait en outre racheté un second obligation personnelle.

Ce dernier gagnant était tranquillement, hier, en train de regarder passer le convoi funèbre de M. Burdeau, lorsque son oncle, rentrant dans le *Petit Journal* la liste du tirage, s'aperçut de l'heureuse aubaine qui lui échoit.

Gageons que le jeune Chambaille ne sera pas en retard, ce matin, pour présenter son obligation à la société de crédit chargée du contrôle des numéros sortis !

Nouvelles Étrangères

La loi contre les socialistes EN ALLEMAGNE

Le Gouvernement et le Prince Bismarck ont employé toutes les moyens pour entraîner les députés à discuter le projet contre les menées subversives avant les vacances, mais les députés ont résisté non moins énergiquement.

Immédiatement après le discours de M. Nieberding, sous secrétaire d'Etat à la justice, le député socialiste Singer a exigé l'appel nominal. La Reichstag n'était pas en nombre le président a été obligé de lever la séance au grand mécontentement des députés.

La prochaine séance aura lieu le 8 janvier.

Les révolutionnaires en Autriche

Vienne, 17 décembre. — Environ 2,000 ouvriers ont assisté à une réunion où l'on a proclamé la lutte de travail et la nécessité de la grève générale. Les socialistes indépendants ont fait l'apologie de l'anarchie et de la révolution. Des scènes violentes se sont produites. La police a dû intervenir.

LA GUERRE entre la Chine et le Japon

La Chine demande la paix

TIEN-TSIN, 17 décembre. — On dit que le Tsung-Li-Yamen n'est enfin décidé à demander officiellement et solennellement la paix au Japon et a nommé à cet effet Chang-Yen-Kung, président de l'administration des impôts, ambassadeur extraordinaire.

Chang-Yen-Kung partirait prochainement pour Tokio avec une suite nombreuse et des pouvoirs magnifiques pour le mikado.

LA BELGIQUE

La santé de Volders

Bruxelles, 17 décembre. — Le *Peuple* annonce qu'un mieux sensible s'est manifesté dans l'état mental de Jean Volders et qu'au point de vue physique il se porte on ne peut mieux. Sans conclure à la possibilité d'une guérison complète, les amis de Volders, cependant, espèrent pouvoir le retirer un jour de Paile où il se trouve, en ce moment, et lui rendre la vie de famille.

La soirée de bienfaisance de l'Union française de Bruxelles

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 15 décembre.

Ce soir a eu lieu au Théâtre Royal de la Monnaie une soirée de gala organisée par l'*Union française* de Bruxelles, au profit de ses pauvres.

On jouait *Samson et Dalila*, superbement

La Reine et la Princesse Clémentine assistaient à la représentation. Elles ont été reçues à l'entrée par le Comité de la Société à la tête duquel se trouvait M. Léon Duchâne. Du spectacle lui-même leur ont été offertes.

L'assistance était des plus brillantes. Toute la colonie française était là. On remarquait la présence de M. Dupuy, président du Conseil, ministre de l'Intérieur, de M. de Bruyn, ministre de l'agriculture et des travaux publics, de nombreux sénateurs et députés, de M. Vergoti, gouverneur du Brabant, de M. Ballin, bourgmestre de la capitale, de plus sous-chefs et conseillers communaux, enfin de divers membres du corps diplomatique, entre autres des ministres de France, de Grèce, de Turquie, d'Italie, d'Espagne, etc.

On a vivement regretté l'absence de M. Bourée, ministre de France, qui est toujours à Paris. On sait que Bourée, M. Dupuy qui va quitter Bruxelles pour aller à Athènes, a été le fondateur de l'*Union française* et qu'il en était le président d'honneur. Tous les membres de la Société auraient donc été heureux de voir ce soir parmi eux M. Bourée, cette fête devant être la dernière à laquelle il pouvait participer à Bruxelles.

DUX.

La prochaine fête de la Chambre de commerce de Bruxelles

(De notre correspondant particulier)

La Chambre de commerce française de Bruxelles organisera dans le courant du mois de janvier prochain, un grand bal par invitations.

Les officiers des régiments en garnison dans le département du Nord seront convités à cette fête.

Il est de ce présent certain qu'ils répondront en grand nombre à l'invitation qui leur sera adressée.

DUX.

DERNIÈRE HEURE

L'élection du président de la Chambre

Réunion des groupes de gauche

Paris, 17 décembre. — Les bureaux des quatre groupes de la gauche ne sont réunis que pour examiner s'entendre sur l'élection du président de la Chambre. Ces quatre groupes sont : les Républicains de Gouvernement; l'Union Progressiste; la Gauche Progressiste (ancienne gauche radicale) et l'Extrême Gauche.

On a successivement voté par groupe et par tête. L'entente n'a pas pu se faire. Les républicains de gouvernement ont refusé d'abandonner leur candidat, M. Méline. L'Extrême-Gauche et la Gauche radicale ont maintenu la candidature de M. Brisson. Quant à l'Union progressiste, elle a proposé, à titre de transaction, le nom de M. Léon Bourgeois; mais on n'est observer que le député de la Marne s'était pas candidat.

Finalement, on a été séparé, tout espoir d'entente ayant été abandonné.

Le résultat est difficile à pronostiquer. M. Méline sera peut-être élu ; mais sa majorité sera faible, vingt voix peut-être seulement.

***

M. Ribot a fait déclarer dans la soirée qu'il n'est pas candidat pour l'élection présidentielle de demain.

Les chances de M. Brisson paraissent augmenter.

Incident Eiffel-Rouanet

Paris, 17 décembre. — Le bruit a couru dans la soirée que M. Eiffel provoquerait M. Rouanet ; mais il est probable qu'il n'en sera rien faire il attendra la publication du compte-rendu sténographique des débats.

Deux démentis

Paris, 18 décembre. — Il est inexact que des officiers faisant partie du Conseil de Guerre chargé de juger le capitaine Dreyfus se soient plaints au Gouverneur de Paris d'être en butte à des sollicitations en faveur de l'accusé. Aucun fait de ce genre n'a été porté à la connaissance du général Saussier.

On pense bien d'ailleurs que s'il s'était produit il aurait été vite réprimé.

Autre canard de la même couvée :

Le général Mercier n'a nullement sollicité demander sa démission. Le fait même d'annoncer qu'il serait remplacé par le général de Boisdeffre montre combien ce bruit est invraisemblable.

Chronique Régionale

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur l'ordre du jour de M. Rouanet relatif aux décorations de la Légion d'Honneur :

NORD. — *Ont voté pour :* MM. Guesde, Jung, Lemire, Mastelbaum.

Ont voté contre MM. Loyer, Pilchon.

Abstention : MM. Carpentier, Coget, Cochin, Des Rotour, Guillemin, Droz, Elfer, Le Gavrian, Heyer, Lepez, Sirot, Weil, Pierre Legrand, Dubois, Michau.

Absent pour congé M. Defontaine.

PAS-DE-CALAIS. — *Ont voté pour* MM. Basly, Lamendin.

Ont voté contre : MM. Adam, Boudenoot, Dassonville, Faulon, Graux, Jourde, Ribot, Rose, Taillandier.

La Chambre n'a pas adopté.

Le Conseil municipal de Verlinghem et le Laboratoire de Bactériologie

La *Dépêche* annonce triomphalement que le conseil municipal de Verlinghem, loin de refuser son concours à la souscription ouverte pour la construction d'un laboratoire de bactériologie, vient de voter une somme de 40 fr.

Et le journal clérical ajoute : Il faut savoir que le *Progrès* a, dans le canton de Quesnoy-sur-Deûle, un lien singulier correspondant.

Nous ne savons quoi ce lien signifie et la *Dépêche* qui lance de fausses nouvelles et se garde bien de les rectifier malgré l'évidence de leur fausseté.

Et nous reconnaissons volontiers que le Conseil municipal de Verlinghem a, en effet, finalement voté 40 fr. pour la souscription ouverte.

Mais voici ce qui s'est passé :

Le Conseil municipal ne s'était pas tout d'abord montré favorable à cette œuvre philanthropique. Il avait pour délibérer sur cette question, il se réunit le 3 décembre, après deux convocations, et huit conseillers seulement sur quinze étaient présents.

M. Mille, le Maire, adjoint, qui prés dait en l'absence du maire, engagea ses collègues à voter une souscription *quelle qu'elle fût*. Mais cette proposition ne fut pas adoptée. On la renvoya aux calendes grecques.

Ce n'est qu'après l'article paru dans le *Progrès du Nord* critiquant l'attitude de ces édiles obstructeurs qu'une deuxième convocation fut lancée. Alors seulement la municipalité de Verlinghem a accordé d'une souscription de 40 francs votée sur la proposition du M. le maire.

Les « Enfants du Nord et du Pas-de-Calais »

L'Association amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais « La Betterave », qui comprend 510 membres, a tenu hier à Paris son assemblée générale. Elle a nommé son bureau pour l'année 1895, de la manière suivante :

Président : M. le général de division L'Hériller ; vice-présidents : MM. Maitresse, président du syndicat de la presse parlementaire et de Swarte, trésorier-payeur général à Melun.

Membres du Comité : MM. Brouelles, conseiller à la cour de cassation; Bouchez, Cadart, président de chambre à la cour d'appel; Amédée Rivière, secrétaire particulier du préfet de police; Kulo, publiciste; Martel, inspecteur général de la Ville de Lausanne, facteur de piano; Georges Dialère, avocat; Bianchi, négociant; Victor Legrand, ingénieur civil; Lambert, inspecteur général au ministère de l'Agriculture; Van Driesten, artiste peintre.

La présidence avait été offerte à M. de Swarte qui crut devoir la décliner en raison des devoirs de sa charge.

L'ASSASSINAT DE VIESLY

Ainsi que nous l'avons prévu l'affaire de l'assassinat de Viesly, qui devait être jugée mercredi prochain par la Cour d'assises de Douai, est remise à l'audience de février 1895 les inculpés ayant formé pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour des mises en accusation qui les renvoie devant les assises.

Photographie artistique VICTOR HERMANI

105, GRANDE-RUE, ROUBAIX

12 portraits émaillés et bombés pour 5 francs

A partir de 6 fr. 50 la douzaine, avec prime Portraits de luxe à chaînon à 10 et 12 francs la douzaine avec prime.

QUATRE HOMMES BROYÉS par le chemin de fer

A ROUBAIX

Hier soir, le mécanicien du train de marchandises passant à la station de l'Alma, entendit un choc et constatant une certaine résistance au passage de la locomotive.

Immédiatement, il stoppa et aidé du garde-barrière, il explora les abords. On jugea de leur effroi quand à 10 mètres de la barrière ils retrouvèrent le corps d'un homme horriblement mutilé.

La lumbe gauche avait été coupée net et projetée hors des rails, le corps était complètement écrasé et les entrailles gisaient sur le sol.

Une civière que l'on était allé chercher à la gare de Roubaix transporta le cadavre à la morgue de Croix où il fut reconnu pour Rémy, né de M. Charles Dupuy, âgé de 27 ans, habitant le quartier « Au bout de la Lucas à l'Alliance ».

Hier, vers 4 heures, il était allé dans l'après-midi rendre visite à sa nièce qui habite « La Tossée » près de Tourcoing et était revenu par le tramway qui arrête à l'Alliance à 4 h. 45. Depuis ce moment il n'a plus été aperçu, si par le garde-barrière, ni par le mécanicien du train-tramway.

Pourtant, ce qui paraît certain, il avait dû être de retour à Croix au train de 4 h. 50.

M. le docteur Derville a constaté le décès.

Une enquête est ouverte par M. Wascheul, chef de gare de Roubaix.

A LILLE

Hier matin, il y a eu encore en gare de Lille, un accident mortel. Il ne se passe décidément plus de semaine sans que nous n'ayons à signaler un nouveau malheur.

Il était environ 4 heures; François Baert, 32 ans, ouvrier métallurgie, demeurant à Fâlembrune, travaillait à réparer la voie près du Pont de Fer à Fives, lorsque un wagon, 101 tant sur les rails, arrive en cet endroit, et le cantonier n'avait pas entendu venir, le renverse. François Baert fut aussitôt relevé, mais il avait la colonne vertébrale brisée et il fut décédé à son arrivée à l'hôpital, après avoir reçu les soins, inutiles il est vrai, de M. le docteur Wartel.

A TEMPLEUVE

Un jeune homme de 19 ans, Jules Desmarets, de Templeuve, a été tamponné hier soir, à 7 heures 5/4, au passage à niveau *La Caille* par le train 1014 partant de Valenciennes et arrivant à Lille à 7 heures 20.

Le malheureux a été atteint par la locomotive et mis à mort de l'autre côté de la voie.

Malgré les soins du docteur Harmand, Desmarets a succombé à ses multiples blessures.

A HAZEBROUCK

Notre correspondant nous télégraphie d'Hazebrouck, qu'à 6 heures du soir un fermier a été écrasé par un train en gare d'Hazebrouck.

Souscription pour le vaccin du croup

La 31e liste élève le total de la souscription à **150.609 fr. 65.**

Chronique Locale

ROUBAIX

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se tiendra à l'Hôtel de ville, le vendredi 21 décembre courant, à huit heures du soir, à Peffet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

1° Octroi ; droits appliqués aux charbons employés pour la production de l'électricité servant à l'éclairage; offres Hamart, Lepoutre et Dillon; pourvoi en cassation.

2° Condition publique; fourniture de charbon; marché.

3° Id.; fourniture de coke; marché.

4° Laboratoire municipal; travaux d'installation et acquisition du matériel et des produits chimiques.

5° Bâtiments communaux; condition publique; assurance contre l'incendie.

Rapports des commissions

1° Caisse des retraites; liquidation de l'agent de police Henri Olivo.

2° Id.; liquidation de la pension de M. Petro Eliot, employé de l'Etat-Civil.

3° Vote d'un subside pour la distribution gratuite du bois des fournaux économiques, proposition Wiffler.

4° Produits municipaux; états des sommes irrécouvrables.

5° Hospice; échange de terrains avec Mme veuve *Lefebvre-Mathon et autres ; avis de conseil* municipal.

6° Budget primitif de l'exercice 1895.

Chambre de commerce de Roubaix

Séance du vendredi 14 décembre 1894

Présidence de M. Julien Lagache — 13 membres présents.

Questions des Marchés à terme

Rapport de la Commission et délibération

Messieurs,

Notre Chambre de Commerce a été saisie de la question du marché à terme par M. Jules Lefebvre, le Président de la Chambre de commerce de Tourcoing, par une délibération du groupe de tissages de la Chambre de Commerce et Industrielle de Roubaix, qui a fait l'objet d'une démonstration de ce genre à pré de la Caisse de liquidation et enfin par une lettre en date du 2 novembre dernier de M. Florent Lefebvre, secrétaire d'un groupe de négociants de Tourcoing.

Pour l'étude de cette question très délicate vous avez nommé une commission composée de votre soussigné, qui vient vous en rendre compte après plusieurs réunions, vient soumettre à votre appréciation le résultat de son examen.

Il est incontestable que le fait que nous traversons actuellement tous les centres laitiers et qui ne sert pas juste de vouloir faire passer sur la caisse de liquidation et sur le marché à terme la responsabilité de la situation ; mais nous ne pouvons nous dissimuler cependant que dans ces derniers temps surtout, il se fait dans le marché à terme du but de sa création à Roubaix et Tourcoing et qu'il a causé un préjudice réel et sérieux même à tous ceux qui ne s'y intéressent pas.

On peut regretter que les pièces d'Arve et de Lelong aient été en retard à cause de la grève et ce fait obligé Roubaix et Tourcoing à le créer et à le maintenir pour sauvegarder l'exis ence des hauts et bas intérieurs ; mais il est indéniable que pour votre commission que, pour éviter le retour des abus signalés, il est nécessaire de prendre des mesures qui aient la nature à éviter les excès de la spéculation et à empêcher les opérations trop hardies et de ne pas dissoudre absolument les cours de toutes les fabriques.

Dans les divers documents qui nous ont été communiqués, vous trouvons des propositions d'ordres différents :

1° *Suppression du marché à terme.*

Nous avons vu plus haut que les conditions des marchés d'anvers et de Leipzig obligent Roubaix et Tourcoing à en intenir le leur. Ces marchés qui sont la conséquence de grandes transactions du commerce international, peuvent rendre des services, mais une sage et rigoureuse réglementation est nécessaire.

2° *Réduction du nombre des courtiers*

Cette question du nombre du ressort du Conseil d'administration de la caisse de liquidation qui les agrèse ; à l'ut seul appartient le droit de les nommer et de les révoquer, toutefois l'expérience semble démontrer qu'il y aurait avantage à se restreindre le nombre.

3° *Obligation pour les courtiers de n'opérer qu'à la commission.*

Cette mesure semble entrer dans l'esprit du plus grand nombre, mais vu l'intérêt de la chiquet, il est nécessaire d'en étudier sérieusement le fonctionnement.

4° *Suppression du type Australie A.B.*

Elle est généralement demandée et ne paraît présenter aucune difficulté ; il est certain qu'il est impossible de régler avec un seul type le prix du peigné d'Australie et que la cote en ce seul type est de nature à nuire au prix des autres laines autres qualités de peigné de cette provenance.

5° *Pour les Buenos-Ayres nous émettrons le vœu :*

A. Qu'il soit créé un type de laine brute de bonne qualité courante genre de Hevre, sur la base de 30 0/0 de rendement, expédiée avec 3 0/0 de bonification et 3 0/0 de réduction ; ce type offrirait aux importateurs la possibilité qu'ils recherchent d'assurer par avance la vente de la plus grande partie de leurs achats à la Plata.

B. Qu'il soit créé un second type du peigné plus convenable au besoin de la fabrique et de la filature, c'est-à-dire d'une qualité propre à faire une bonne chaîne simple ; il a été représenté à l'expérience, mais susceptible d'une bonification jusqu'à 2 0/0, avec le facilité à pour le livrer, dans le but de verter les fabriques de Roubaix et Tourcoing, *appartiennent soit à l'industrie soit au commerce de* la laine.

6° Que les crédits soient réglés et limités suivant l'import-nce réelle et le crédit de chaque maison notamment pour celles qui, opérant pour leur *propre compte* ou pour leur compte pour celui des clientèle ou correspondants étrangers, se trouvent à la fois vendeurs et acheteurs et influencent plus facilement les cours.

7° Que les maisons de banque ne soient autorisées à faire enregistrer pour leur compte que des affaires de report ; qu'elles soient tenues, pour les opérations d'achat ou de vente, à déclarer, sur chaque contrat, pour compte de qui ces opérations sont faites. Cette mesure aurait pour effet d'empêcher des affaires pour des personnes auxquelles le marché à terme n'est pas ouvert aujourd'hui ; elle présenterait aussi l'avantage d'empêcher les ventes sous qui on leur plain enregistré à la Caisse de la liquidation, de nouvelles opérations, tout en se soustrayant au paiement de dépouts

Bazelles restait aux Français.

— C'est fini, sans doute, pour aujourd'hui, dit Michel... La nuit va venir... Mais demain !

Et il eut un geste désespéré, avec un regard vers les tranchées, sur la rive opposée, toutes noires d'uniformes annemis.

Les soldats, morts de faim et de soif, tombaient de fatigues et de privations, là où finissait la bataille.

Beaucoup n'avait plus la force de marcher et de se tenir debout, quand la fièvre du combat ne les surexcitait plus.

Dans le jardin, dans la maison, contre tous les murs et dans tous les coins, on en trouvait, maintenant, qui dormaient, sans transition, sans même demander à boire où à manger ; stupidement endormis.

Quelques-uns, dans la brouette, le poêle ou dans le lit, dormaient sommeillait.

Les ambulanciers apportèrent des blessés. Marthe s'empressa autour d'eux, appela Rosalie et les aides de Michel.

Il y avait maintenant quelques heures de tranquillité.

Sans doute la bataille reprendrait le lendemain. Mais, pour cette nuit, les bruits de nos *balles* bourdonnantes, sans les *fusées* plus aigu des obus ; toute la nuit, sans la lueur en le ciel suspecte et venant du pays tout, il était, d'un bon, de tous les points de l'horizon, une semblable nuit, quel repos!...

Le grand'mère avait pris l'enfant dans ses bras ; le petit venait de se réveiller ; elle remontait pour le donner à sa mère.

L'enfant pleurait ; le mère offrit son sein gonflé ; l'enfant s'endormit.

Près de Marthe, un soldat se mit à rire ;

— Ça voilà un de gosse qui s'en fiche, de la bataille !

Un officier, agonisant, ouvrit les yeux et faible :

— Nous, c'est le pacsé manifi... Lui, c'est l'espérance!... Bonne chance, petit...

Il fait un vague sourire et ses yeux retombèrent.

Il était mort.

Marthe ne s'est aperçut pas. Elle regardait le bébé, pendu à la vie flottante de ce sein, buvant goulûment, pas seulement distrait par ces bruits de mollies des soldats ébranlant le chalet, insensible à ces choses que ses yeux ne pouvaient distinguer encore.

Elle le montrait à la grandmère, sept, endormi, tout rose, et les joues comme gonflées d'avoir trop bu.

— Il est gros, dit le soldat rieur.

La maison semblait devoir être occupée par un poste permanent. Les blessés avaient été installés au rez-de-chaussée. Marthe ne les quittait pas. Le soir, Michel

Toutes les fenêtres des deux étages étaient barricadées, en vue de la lutte à soutenir pour le lendemain et, en avant même du clos, en travers de la route, qui allait de Bazelles à charrettes, entassé des madriers, du fumier de fabrique, à hauteur d'homme.

C'était la première des deux grand'gardes que Michel commandait. Il ne voulait de rester établir, l'une pour défendre la route, l'autre pour défendre l'accès des prairies.

Le soir, Marthe vint le trouver.

Marthe pensa à son père. La grand'mère pense aussi à son fils, mais elle n'osa plus parler, interroger, elle a peur.

Marthe, plus courageuse, questionne un lieutenant de l'infanterie de marine, petit, maigre, bronzé :

— Monsieur, mon père est officier au 34e.

Le lieutenant la regarda avec surprise et intérêt.

— Le 34e est retranché dans Bazelles, mes dames... Il a soutenu beaucoup de pertes... Je connaisse vos noms, mademoiselle.

Marthe, très sainte, ajoutait;

— Mon père s'appelle le capitaine Lavirdry...

Le lieutenant fit un geste vague. Il ne savait pas. Il salua légèrement et monta au second pour surveiller la mise en état de défense de la partie qui lui était confiée.

Là-bas, dans les rues de Bazelles en flammes, s'agitaient des ombres fantastiques.

Tout près, de l'autre côté d'un petit bois qui s'étendait le long de la route, non loin de la maison blanche, monta, tout à coup dans le ciel une colonne de fumée.

Michel la vit, du clos.

Il fit calme, mais un peu pâli

plus dure, prévue par le règlement de la caisse de liquidation.

La Chambre de commerce de Tourcoing, dont le rapport nous a été communiqué, s'émie le vœu de voir la commission des courtiers réduite à 25 fr. au lieu de 50 francs par filière ; nous ne croyons pas devoir partager cet avis. Cette réduction pourrait avoir pour effet d'inciter les courtiers à rechercher encore plus d'affaires pour retrouver cette différence, elle aurait en outre pour effet d'ouvrir nouvelle donnée aux opérations que nous voudrions voir diminuer sensiblement.

En somme, nous pensons après avoir examiné ces mesures, nous pensons qu'elles auraient pour effet de restreindre sérieusement les manœuvres dont le commerce et l'industrie se plaignent avec raison depuis quelque temps.

Le rapporteur,

FLEURY-CROZANT.

La Chambre de commerce après avoir pris connaissance de ce rapport et des convertit en délibération, Chambre de commerce de Tourcoing et la Caisse de Liquidation.

Le président,

Julien LAGACHE.

La rue Alfred Motte

M. Coupez, conseiller municipal, nous adresse la lettre suivante, que notre impartialité nous fait un devoir de publier :

Monsieur le rédacteur,

Plusieurs journaux donnant des renseignements erronés au sujet de l'incident du conseil municipal de Roubaix, à la rue Alfred Motte, il a pu pas d'exprimer le public sur ce point.

Le conseil ayant, dans sa séance dernière, adopté dans son entier le rapport concernant l'ouverture, le classement et la mise en état de viabilité de la rue Alfred Motte, la délibération désirée, par ce fait, acquise.

La demande de changement de dénomination formulée d'une façon plus précise, n'a pas abouti, par ce fait, qu'il n'y a et aucun vote sur la proposition.

M. le maire ayant répondu très vaguement à la dite proposition, il est évidemment la suite donné, sert que M. le Maire ne répondrait comme il arrive du reste très souvent.

A mieux d'un prochain débat ?

Certain que l'insertion de ma lettre sera insérée par vous, je vous prie de recevoir l'expression de ma haute considération.

Ad. COUPEZ,

Conseiller municipal.

Réunion socialiste rue Watt

Le comité du parti ouvrier le « Peiks » avait organisé hier soir une conférence dans la salle de l'estaminet du Grand-Parc. Les conseillers Lemire et Carpentier, MM. Desobry et Debarbieux, devaient prendre la parole pour rendre compte de leur mandat.

La présidence a été donnée au citoyen Hélinck, ayant pour assesseurs les citoyens Debraudingh et Joseph Carrette, frère du maire.

Des trentaine de personnes se trouvaient dans la salle assez vaste ; MM. Desobry et Debarbieux ont donné à tour de rôle lecture des voeux exposés pour eux et qu'n'ont, disent-ils rien à ajouter à ceux.

Sur la demande de plusieurs assistants, ces vœux seront déposés de nouveau lan prochain.

Le citoyen Chesquière, de Lille, a pris également la parole à la majorité du conseil général et du conseil d'arrondissement.

La séance a été levée sans incident et un vote de confiance accordé aux élus.

Union des Patriotes

M. Milbée, adjoint au maire de Roubaix, nous prie de dire qu'il n'assistait pas à la cérémonie de la distribution de drapeaux de l'*Union des Patriotes*, contrairement à ce que nous avons annoncé hier.

Chômage forcé

Par suite du manque d'eau de la Lys, un grand nombre de teinturiers-apprêteurs ont dû chômer aujourd'hui.

Il est très regrettable, en ce moment où, dans beaucoup de usines, les ouvriers ne travaillent que 24 ou 32 heures par semaine, de voir que le manque d'eau contribue à aggraver la crise commerciale.

L'inondation a interrompu le travail pendant plus de quinze jours.

Après l'inondation, c'est le manque d'eau ! Quand donc aurons-nous à Roubaix de l'eau en quantité suffisante, et pour les usages, et pour l'industrie ?

Quand donc aurons-nous un système d'égouts organisé de façon à nous éviter la crainte de toute inondation ?

Société industrielle et commerciale

Par décision du bureau, l'assemblée générale annuelle, qui devait avoir lieu le jeudi 20 décembre, est remise au jeudi 10 janvier 1895, afin de permettre de présenter une situation complète de l'année 1894.

Bouches de pain

Dans les boulangeries de samedi et lundi, l'œuvre de la *Bouchée de pain* a distribué 960 soupes et 401 gros de pain aux grandes boulangeries, et 1,430 soupes et portions de pain aux enfants des écoles.

Feuilleton de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing 1

LES DRAMES DE LA PAIX

PANTALON ROUGE

PREMIÈRE PARTIE

Bazelles-le-Maudit

Mais Michel, la main crispée sur la poitrine, le front blême, et je ne saisiquel intérêt dans les yeux, le regarda.

Attendez ! attendez !... Maintenant, ce serait impossible...

Et comme les femmes se comprenaient pas :

— Rouden...

Sur la route, derrière la maison blanche, de lourds pas, nombreux, pressés, et tout le monde, dans la maison, le jardin, les communs se trouvaient envahis par une troupe de petits hommes noirs, barbus, vêtus d'une tunique rouge, serrée à la taille par le ceinturon et le sabre, coiffés d'un casque à chenille ; des chasseurs bavarois.

Pourquoi ! C'était Pamont !!... Et un ruée vers la maison, comme un mouvement de peur. Des bras hésitaient... Mêlée par la bataille... des troupes... Mêlée par la bataille... des troupes... Mêlée par la bataille... C'est l'ennemi...

Quelque mots de chiens hurlants, les coulent le chalet paisible, chasseur les [illegible] Mêlée par la bataille... et bouscuiraient [illegible]

Et le fait des fuyards et des poursuivants [illegible] devant la maison blanche; de nouveau celle-ci fut envahie, de la cave aux greniers.

Mais cette fois ce furent les canons des chasseurs qui, par les fenêtres arrêtèrent le [illegible] et [illegible] de masses des casques à chenille, parallèle à une terrifiante [illegible] de gigantesque vermine...

Marthe et la grand'mère avaient gagné la cave.

Quelques minutes après, Michel, blême de rage, les rejignait.

L'enfant dormait toujours, souriant aux anges, pendant qu'au-dessus, la maison tremblait sous la fusillade.

Cela dure une heure... puis, plus rien... Une fois de plus, le chalet se trouve en dehors de la lutte... les Bavarois sont dans Bazelles.

Dans le village, la lutte est terrible; elle se continue jusqu'à cinq heures; Marthe est remontée dans la salle avec Michel; le grand'mère et Rosalie sont restées auprès du petit. De la maison on aperçoit Bazelles en enfilade. Le village est en flammes. On se bat de la lutte... les Bavarois sont dans Bazelles.

Dans le village, la lutte est terrible; elle se continue jusqu'à cinq heures; Marthe est remontée dans la salle avec Michel; le grand'mère et Rosalie sont restées auprès du petit. De la maison on aperçoit Bazelles en enfilade. Le village est en flammes. On se bat de la lutte... les Bavarois sont dans Bazelles.

Dans les prairies, dans les rues, le long de la route, les cadavres jonchent les cadavres ; dans les jardins, sur les massifs, des cadavres; au bord des fossés des cadavres, des cadavres. Dans les flots de la Meuse, des cadavres.

La mêlée est terrible. Et pourtant, on n'est rien.

Marthe n'est mise en prières. Michel, tout-à-coup s'élance :

— Marthe, Marthe, nous sommes vainqueurs... Les Bavarois repassent le pont... Les Français les refoulent... Ecoute... Non, pris plutôt, prie pour les nôtres.

Il disait vrai, les Bavarois venaient d'être enfilés à la baïonnette, recalcitrant, fuyaient débandés ; des masses noires couraient le long de la Meuse. Les régiments qui s'avançaient avaient semé de chiens hurlants, les [illegible] dans les haies, sortaient de toutes les clôtures, pantalons rouges de la ligne et pantalons gris de l'infanterie de marine.

Et le fait des fuyards et des poursuivants [illegible] devant la maison blanche; de nouveau celle-ci fut envahie, de la cave aux greniers.

Mais cette fois ce furent les canons des chasseurs qui, par les fenêtres arrêtèrent le [illegible] et [illegible] de masses des casques à chenille, parallèle à une terrifiante [illegible] de gigantesque vermine...

L'enfant, sous l'œil plein d'angoisse de la grand'mère, n'avait pas cessé de dormir.

Le présent n'était rien pour lui.

Michel aurait bien voulu se mêler à la bataille ; il était vu, tout à l'heure, les sarrauts de deux ou trois paysans de Bazelles, dont les maisons fumaient, et qui faisaient la coup de feu avec des chassepots pris à des morts.

Ils étaient, cous-là, sombres et haineux, comme la vengeance qui passe : ils défendaient les leurs, les foyers, les avaient ruinés. Le lot de la guerre les contenait et les exécute. Le lot de la guerre est barbare et stupide. Quand deux nations s'entre-déchirent on ne sait pas quel est le parti le plus lâche et quand on s'attaque à la Mère, tous les fils ont le droit sacré de la défendre.

Mais son pauvre bras, brisé, lui interdisait tout combat.

Marthe lui demanda :

— Michel... je ne distingue plus très bien... quels sont les soldats qui se barricadent dans notre maison ?

— De l'infanterie de marine...

— Et ceux du 34e ?

— Je n'en vois plus... et pourtant, voilà un lignard...

En effet, perdu parmi les marsouins, un pantalon rouge ; le soldat avait perdu et compagnie ; par hasard ; il venait de se jeter à la hâte et clos et à gauche derrière une bronette abandonnée par le jardinier et qui avait recouvrée, il tirait, calme, sans précipitation, visant bien, ayant parfois un sourire, après.

Marthe le regarda. Et chose singulière, elle fut attirée vers lui, sans savoir. Ses traits lui rappelaient quelque chose à la mémoire. Longtemps après elle y repensa. Il était très jeune, sans barbe, sans même de moustache ; un angel volontaire, sans doute. Il était pâle comme un mouchoir, était teinte de sang, et tout ensuite toute rouge.

La fusillade se ralentissait. Les Bavarois [illegible] toujours.

Peu à peu le calme revenait. Les batteries prussiennes, au loin, se taisaient, mais de leur lueur bombes à pétrole sur le village [illegible] et, chaque [illegible] [illegible]